



EVOLUTION DES PAYSAGES EN PROVINCE SUD

*Commune de
Païta*

Observatoire de l'environnement
Province Sud • Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

1. Présentation de la commune	4
a. Démographie et habitat	4
b. Géographie et gestion des milieux naturels.....	6
c. Contexte socio-économique et agricole	7
2. Description de l'occupation des sols	8
a. Etat des lieux 2010	8
b. Evolution 1998-2010.....	9
3. Indicateur d'artificialisation des espaces	10
a. Etat des lieux 2010	10
b. Evolution 1998-2010.....	12
c. Dynamiques d'évolution des milieux.....	14
4. Synthèse comparative	15
a. Artificialisation et typologie des communes.....	15
b. Cartogramme de synthèse	17
Conclusion.....	18

TABLE DES CARTES

<i>Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012</i>	<i>5</i>
<i>Carte 2 : Zones d'intérêt écologique</i>	<i>6</i>
<i>Carte 3 : Zones règlementées d'un point de vue environnemental.....</i>	<i>7</i>
<i>Carte 4 : Occupation du sol en 2010</i>	<i>9</i>
<i>Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010.....</i>	<i>12</i>
<i>Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010.....</i>	<i>14</i>
<i>Carte 7 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010.....</i>	<i>17</i>

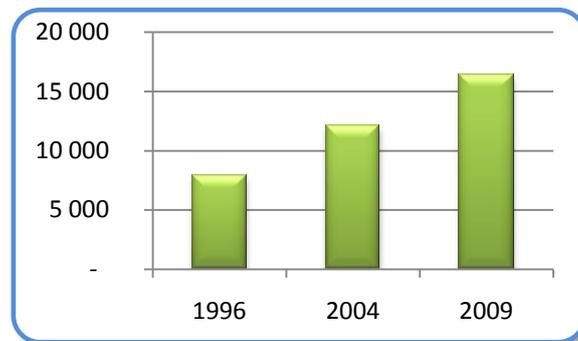
TABLE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE)</i>	4
<i>Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF)</i>	5
<i>Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010</i>	8
<i>Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010</i> ..	10
<i>Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010</i>	11
<i>Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010</i>	13
<i>Graphique 7 : Evolution réelle de l'artificialisation des espaces communaux entre 1998 et 2010</i>	13

1. Présentation de la commune

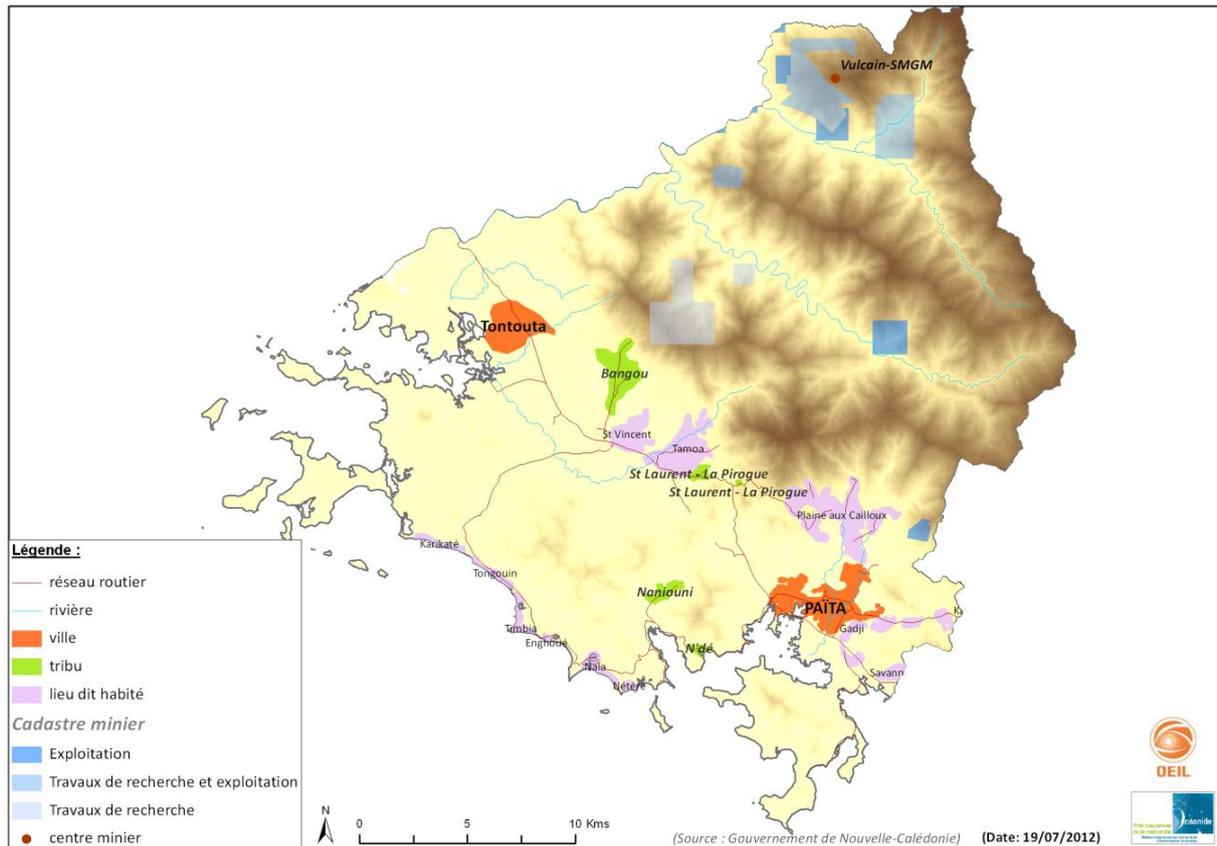
a. Démographie et habitat

La commune de Païta a une surface de 692 km² pour une population de 16 358 habitants (recensement ISEE 2009), soit une densité de 23,6 hab./km². C'est une des communes les plus peuplées de la province Sud. Cependant, l'habitat est concentré sur quelques zones périurbaines, et la densité démographique communale n'est donc pas très élevée (40,4 hab./km²). Contrairement aux autres communes périurbaines (Païta et Dumbéa) la commune du Mont-Dore n'a pas connu de taux de croissance démographique élevé ces dernières années (1,8 % seulement par an entre 1996 et 2009).



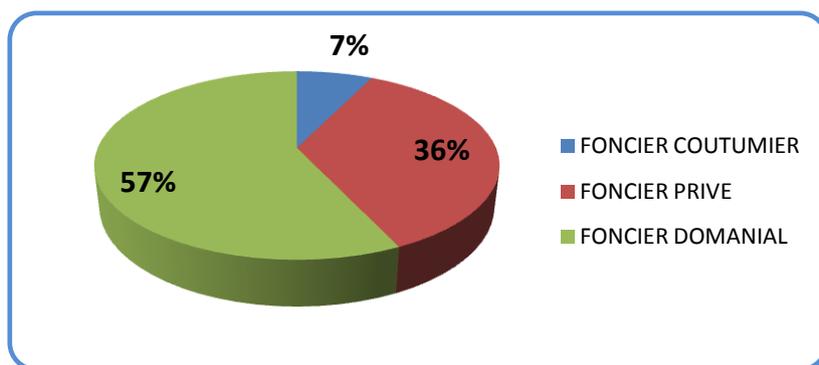
Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE)

Les zones d'habitat sont très diffuses : on compte la zone urbaine de Païta, le village de Tontouta, quatre tribus et plusieurs lieux-dits situées sur le littoral et le long de la RT1. Les zones minières sont situées plutôt dans les zones montagneuses de la commune, avec notamment la présence d'un centre minier.



Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, le foncier est essentiellement constitué de terrains domaniaux, et de terrains privés, le foncier coutumier ne représentant que 7% du territoire.

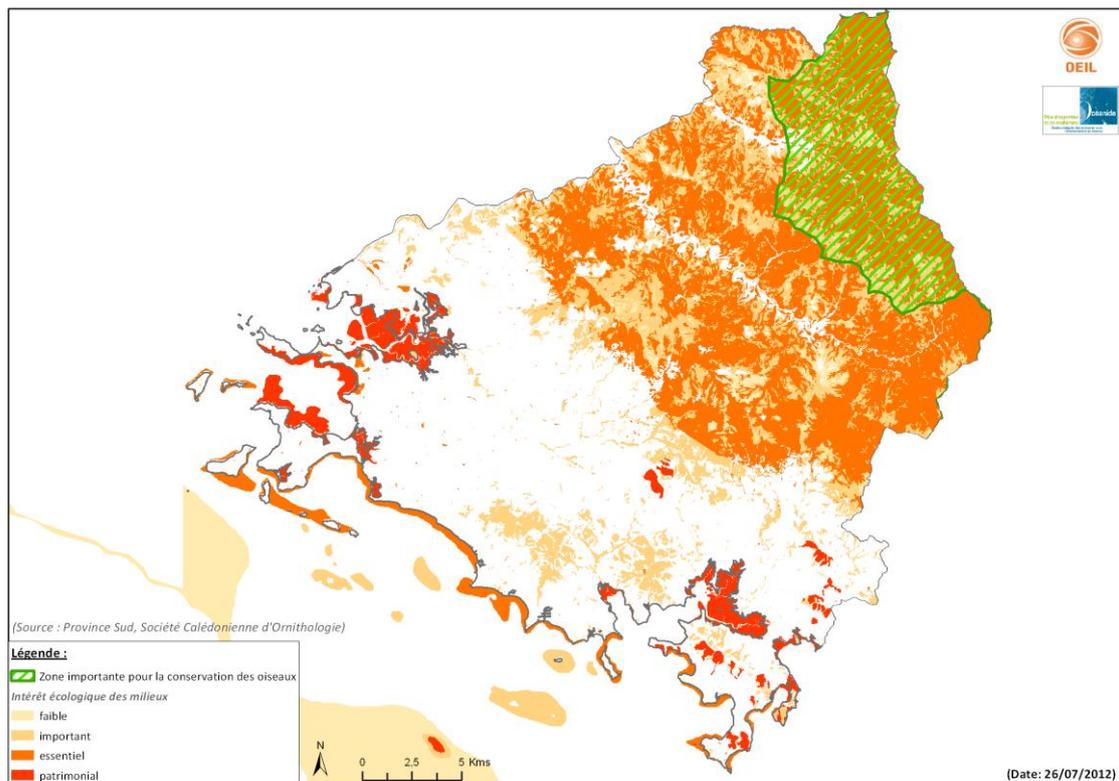


Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF)

b. Géographie et gestion des milieux naturels

La pluviométrie est relativement faible en saison sèche par rapport aux autres communes, ce qui impactent les milieux naturels, notamment dans les plaines.

La commune de Païta est relativement peu concernée par l'activité minière (3 % de la surface en exploitation et 1 % en exploration). De nombreuses concessions n'accueillent aucune activité et ne sont donc pas référencées sur la carte ci-dessus. Les milieux naturels sont assez riches : 35 % de la commune est classé comme zone d'intérêt écologique essentiel selon la Direction de l'Environnement de la province Sud, et 12 % en zone d'intérêt ornithologique selon la Société Calédonienne d'Ornithologie. Sur la carte suivante on peut voir que ces milieux à fort intérêt écologique sont concentrés dans la partie haute de la commune.

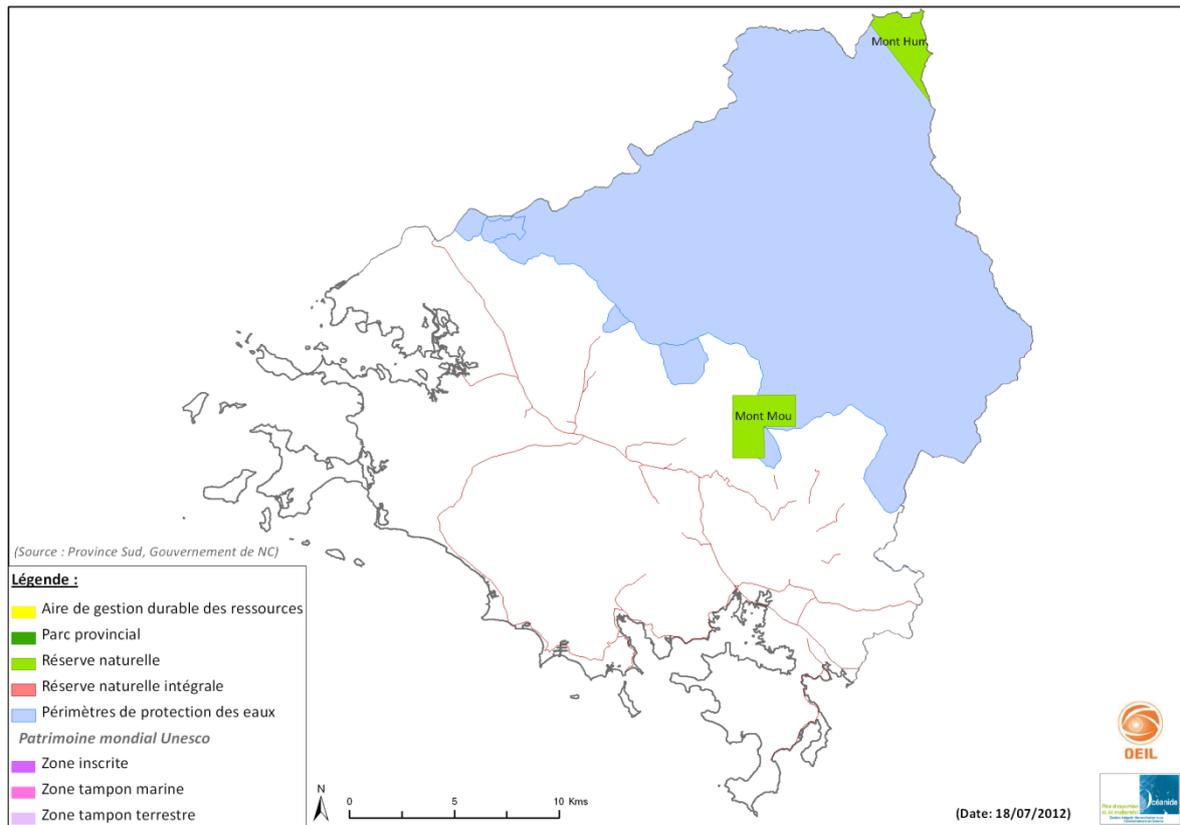


Carte 2 : Zones d'intérêt écologique

Les zones réglementées d'un point de vue environnemental sont importantes, notamment sous forme de périmètre de protection des eaux¹ (42 % de la commune, contre seulement 3% pour

¹ Pour les périmètres de protection des eaux, la protection de l'environnement est un moyen pour préserver la qualité sanitaire de l'eau. Ces périmètres sont donc vastes et pas forcément ciblés sur des zones d'intérêt écologique fort.

les aires naturelles protégées), qui couvrent l'ensemble des zones montagneuses de la commune et préserve l'eau de la Tontouta qui alimente le Grand Nouméa.



Carte 3 : Zones règlementées d'un point de vue environnemental

c. Contexte socio-économique et agricole

Le secteur d'emploi est principalement tourné vers les services (67 %). Le secteur industriel représente 30% des emplois, notamment grâce aux emplois dans la construction, comme dans les autres communes périurbaines. L'activité minière ne représente pas beaucoup d'emplois localement, et l'activité agricole est assez développée mais ne représente que 4 % des emplois. Le taux de chômage est assez faible par rapport aux autres communes (10,2%), bien que la moyenne provinciale soit plus basse (9,6%) en raison du fort taux d'emploi dans le Grand Nouméa.

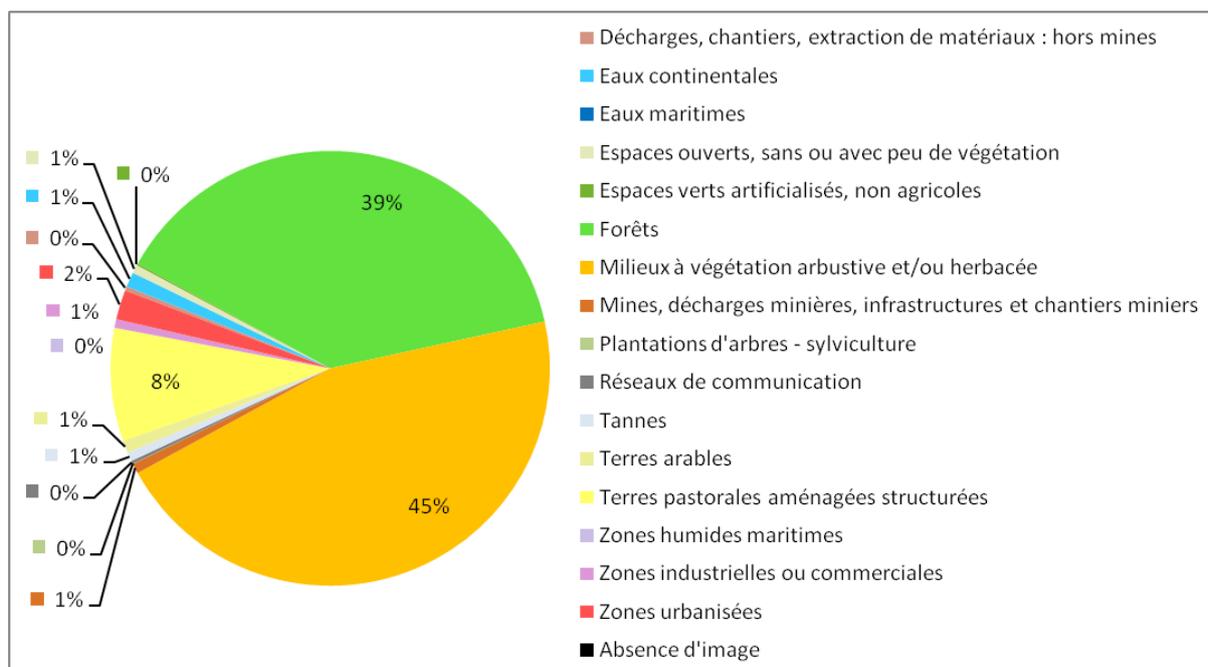
Avec tout de même 177 exploitations, la production est axée sur la commercialisation mais reste aussi destinée à l'autoconsommation, dans une moindre mesure. La production végétale est centrée sur l'arboriculture en majeure partie, les céréales, le maraichage, mais aussi le café et les tubercules tropicaux. La production animale se concentre majoritairement sur les

volailles. L'agriculture y reste peu intensive et relativement diversifiée, et le paysage agricole est peu artificialisé. Les données sont issues du recensement agricole 2004 de l'ISEE.

2. Description de l'occupation des sols

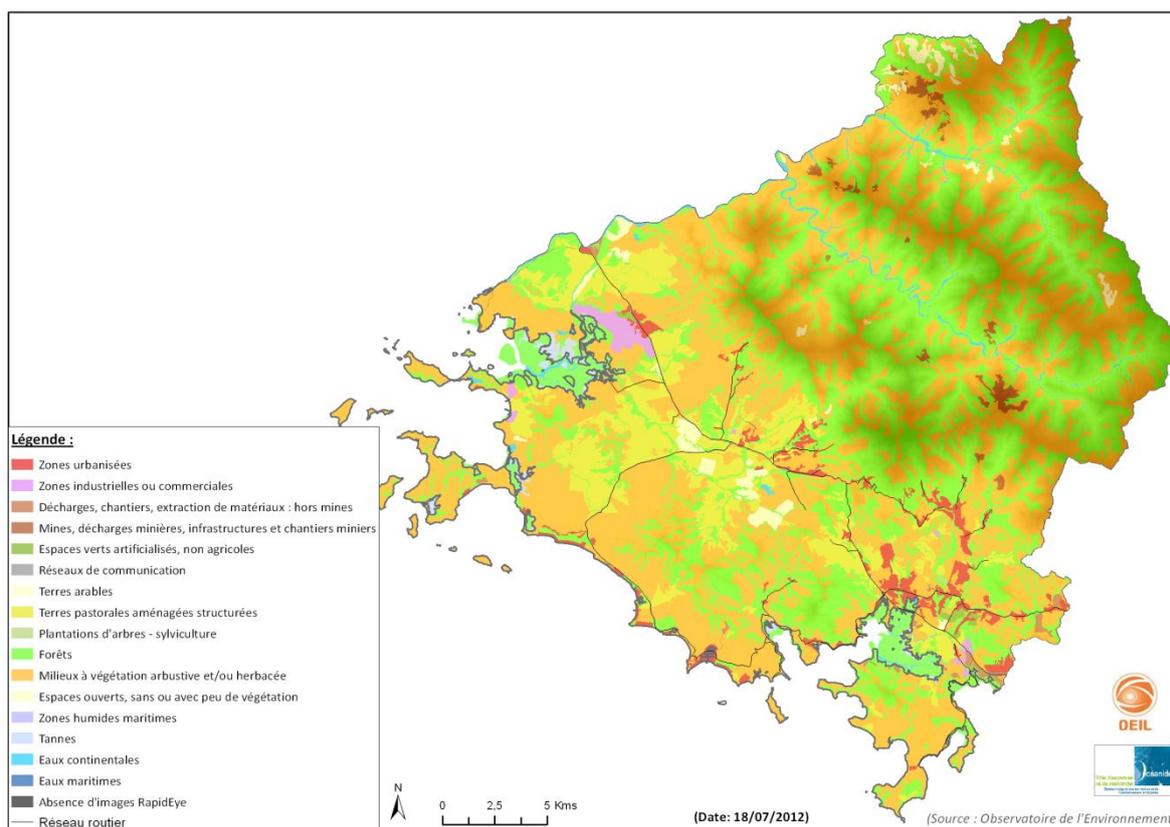
a. Etat des lieux 2010

Sur le graphique ci-dessous, on peut voir la répartition des différents types d'espaces sur la commune en 2010. On constate une majorité de milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (45%), d'espace forestiers (39%), et de terres pastorales aménagées structurées (8%). Les zones urbaines ne couvrent que 2% de la surface communale.



Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010

La carte ci-dessous représente cette occupation des sols en 2010. On note la présence de forêt essentiellement dans la chaîne et plutôt dans les fonds de vallées. Les milieux à végétation arbustive sont concentrés dans les plaines littorales et sur les crêtes de la chaîne, en raison des impacts humains (habitat, agriculture, incendies,...). Les zones agricoles (terres arables et zones pastorales) sont concentrées dans les plaines littorales, surtout vers Saint Vincent, La Tamoia, Port Laguerre et Tontouta. Les zones d'habitat restent plutôt situées au Sud de la commune, dans la continuité de l'agglomération du Grand Nouméa.



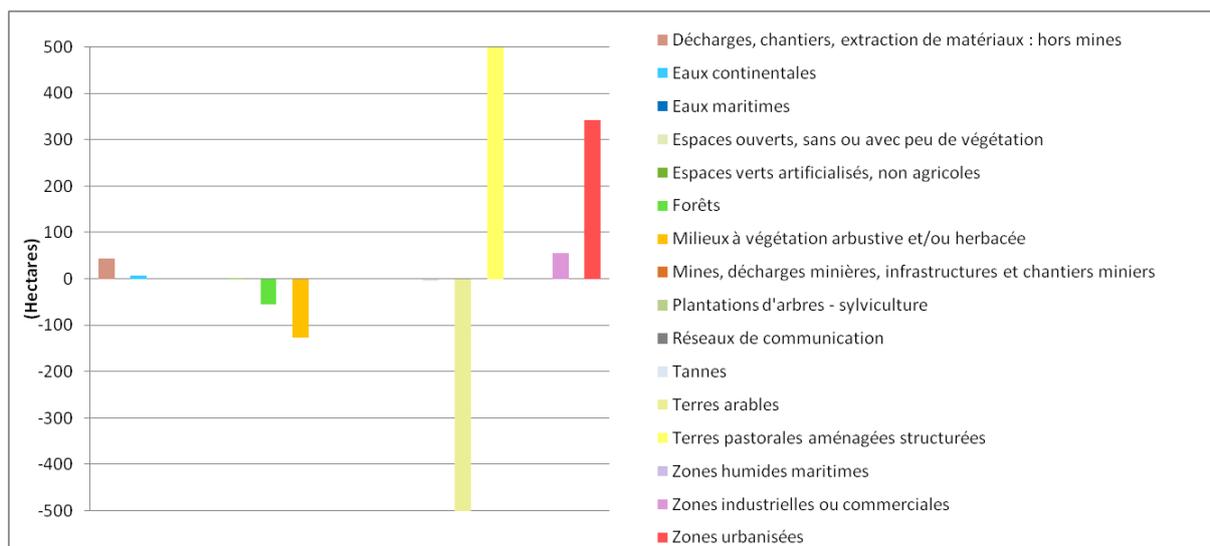
Carte 4 : Occupation du sol en 2010

b. Evolution 1998-2010

Le graphique suivant nous indique l'évolution des différents types d'espaces entre 1998 et 2010 en hectares. Concernant les principales évolutions :

- les espaces terres arables ont fortement diminué (500 hectares environ) au profit des terres pastorales, surtout dans les zones de La Tamoia et de Port Laguerre. Ces évolutions sont tournantes et correspondent aux cycles agricoles : des savanes sont incendiées puis transformées en terres arables, puis ensuite utilisées comme terres pastorales ou encore incendiées.

- une forte augmentation des zones urbaines (plus de 340 hectares, la plus forte augmentation provinciale), notamment avec le développement des lotissements de Katiramona, Gadji, et Naïa, qui ont principalement empiété sur des savanes.



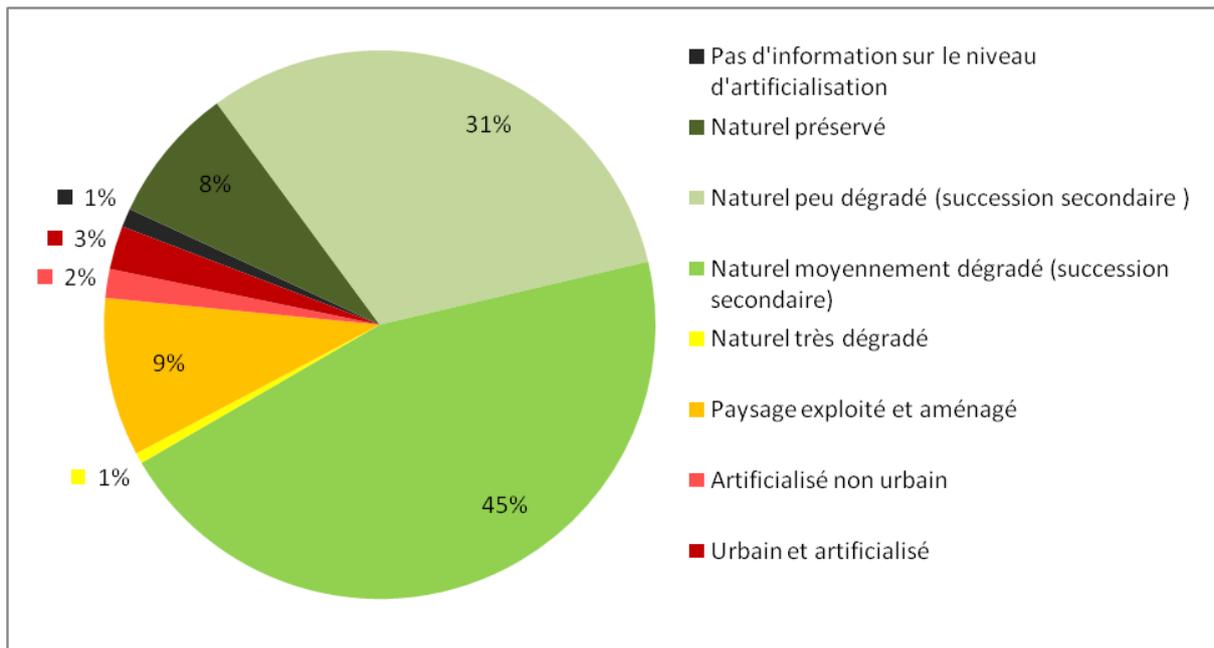
Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010

3. Indicateur d'artificialisation des espaces

Un indicateur d'artificialisation des milieux a été construit pour classer les différents espaces selon leur niveau de dégradation ou d'aménagement par les activités humaines. Cet indicateur détermine 7 niveaux d'artificialisation, du très naturel au très urbain.

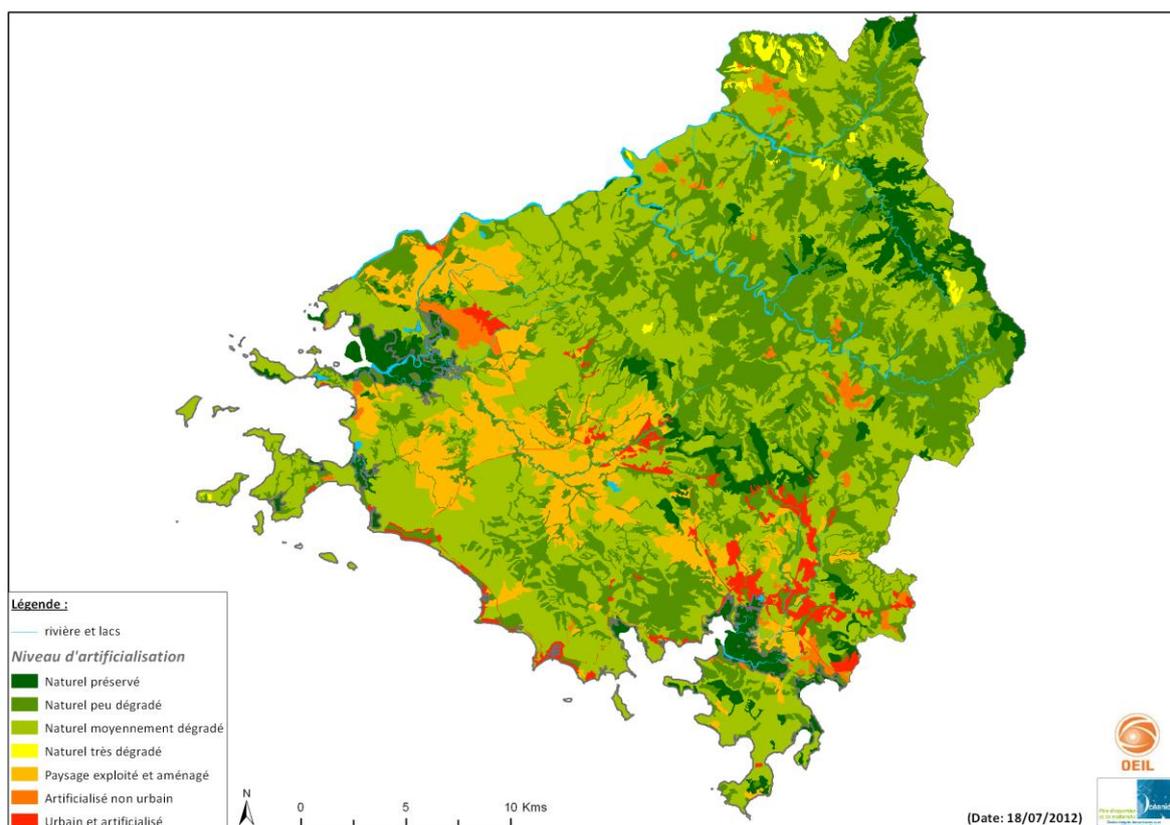
a. Etat des lieux 2010

Le graphique suivant indique donc la répartition des espaces en 2010 sur la commune en fonction de leur niveau d'artificialisation. On note une situation intermédiaire entre les communes rurales et périurbaines : 39% des milieux naturels sont bien préservés, et 45% moyennement dégradés. 9% de paysages exploités et aménagés correspondent aux milieux agricoles, les milieux très artificiels ne représentant que 5% de l'espace communal.



Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010

Sur la carte suivante, on note que les milieux très préservés sont cantonnés en bord de mer (mangroves) ou dans quelques vallées de la chaîne. Les paysages exploités et aménagés sont concentrés dans les plaines littorales (zones agricoles), et les milieux alentours sont moyennement dégradés. On remarque que la dégradation des milieux s'étend bien au-delà de l'emplacement de ces zones ce qui permet de visualiser l'impact étendu qu'on les activités humaines sur les milieux naturels.

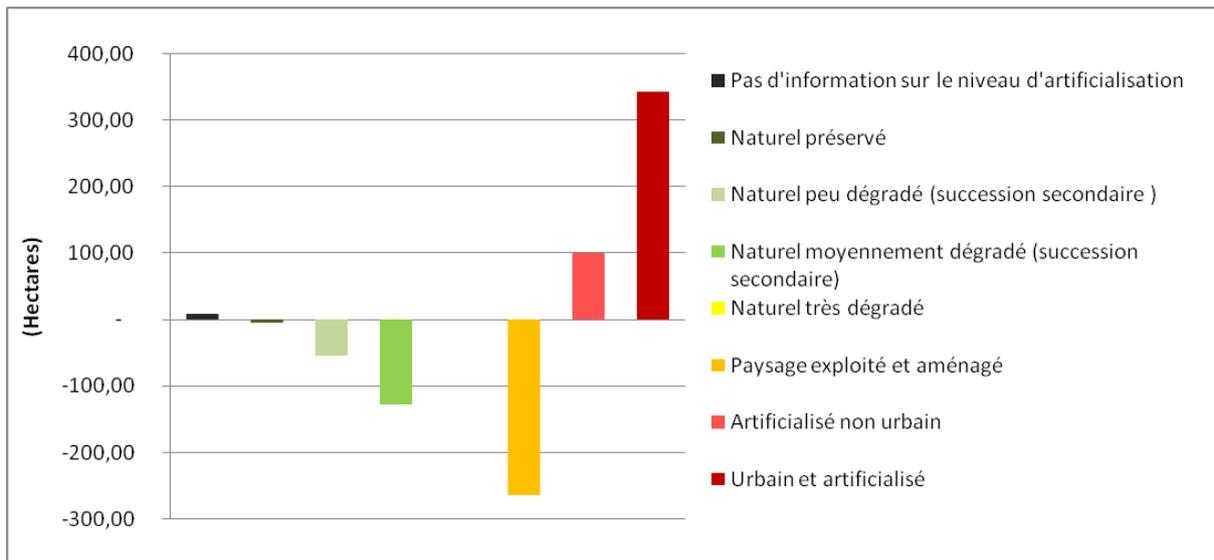


Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010

b. Evolution 1998-2010

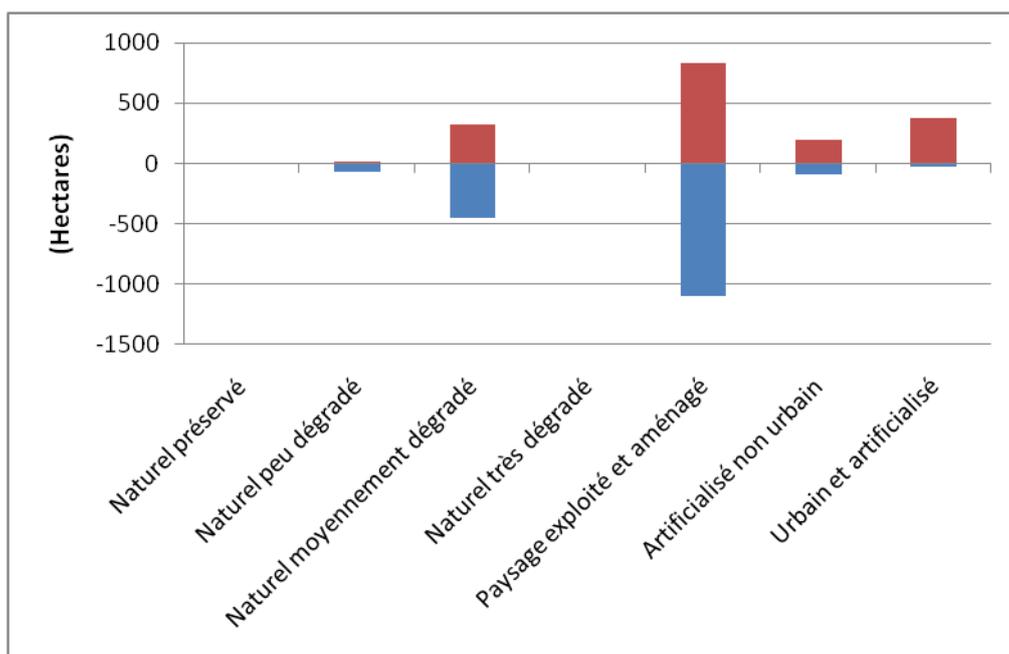
Le graphique suivante illustre l'évolution globale de cet indicateur dans le temps (entre 1998 et 2010) : on distingue si un type de milieu a augmenté ou diminué en moyenne durant cette période. On note globalement

- une augmentation des zones artificielles urbaines (lotissements) ou non urbaines (chantiers de futures zones d'habitat),
- une diminution des milieux naturels moyennement dégradés (savanes),
- une diminution des paysages exploités et aménagés (zones agricoles).



Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010

Le graphique suivant permet d'apporter plus de précisions sur les évolutions des milieux. Il représente l'évolution réelle (positive et négative de chaque type de milieux). Cela permet de constater que certains milieux comme les paysages exploités et aménagés ont fortement augmenté à certains endroits mais aussi fortement diminué dans d'autres (selon le stade des cycles agricoles). De même pour les milieux naturels moyennement dégradés (savanes surtout) qui ont diminué au profit des lotissements mais augmenté au profit de terres agricoles en fonction des cycles agricoles.

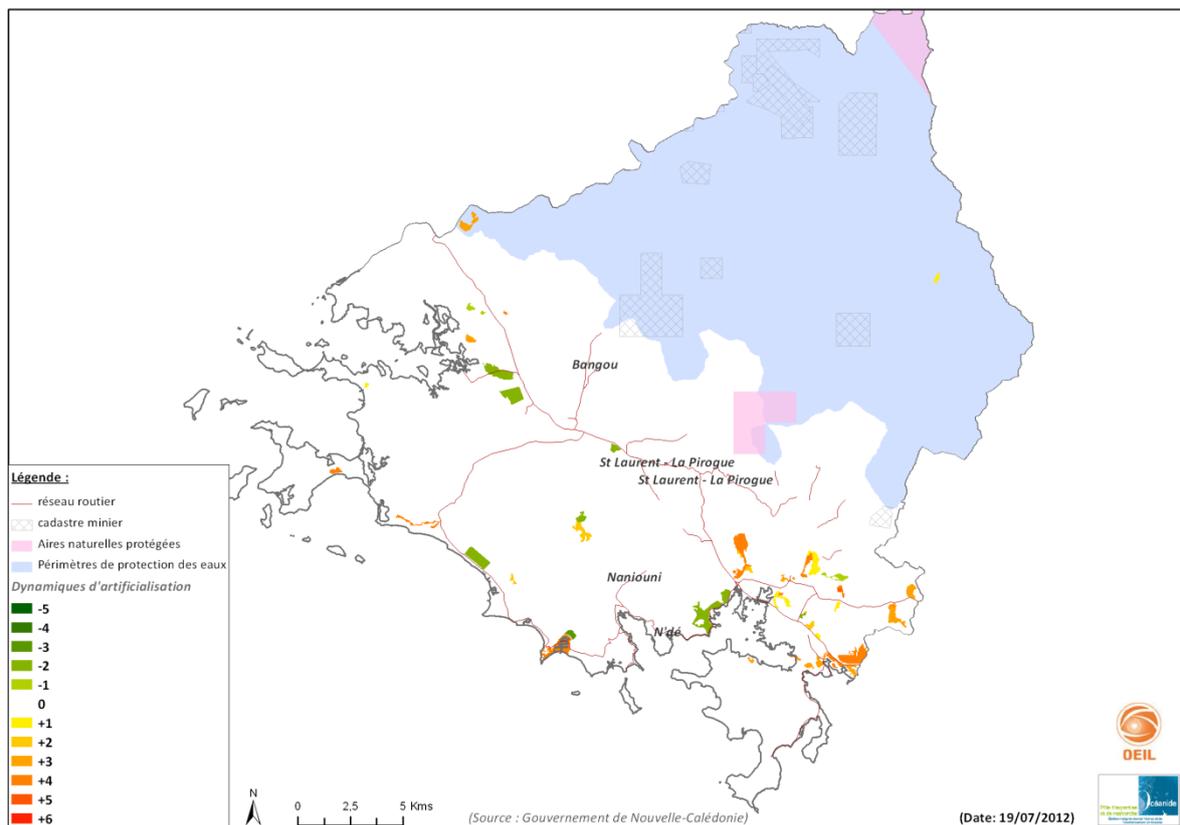


Graphique 7 : Evolution réelle de l'artificialisation des espaces communaux entre 1998 et 2010

c. Dynamiques d'évolution des milieux

La carte suivante permet de localiser les dynamiques d'évolution des milieux. On distingue si un milieu a évolué vers la naturalisation (-) ou l'artificialisation (+), et l'importance de l'évolution selon l'indicateur défini précédemment. Par exemple, une zone correspondant à la couleur «+3» aura évolué de 3 points vers l'urbanisation (elle pourra être passé de l'indicateur 1 au 4, ou du 3 au 6 par exemple). Cette carte ne définit donc pas les types de milieux mais caractérise seulement leurs évolutions.

On peut noter que les évolutions concernent de petites surfaces éparpillées, elles correspondent à des aménagements spécifiques (lotissements, champs,...). L'évolution de l'artificialisation dans les zones réglementées d'un point de vue environnemental est minimale.



Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010

4. Synthèse comparative

a. Artificialisation et typologie des communes

Le tableau ci-dessous met en perspective les résultats des différentes typologies des communes concernant les domaines socio-économique, agricole et environnemental, avec la moyenne de l'artificialisation (sur une échelle de 1 = naturel, à 7=urbanisé) et le coefficient moyen des évolutions de l'artificialisation. Ce coefficient a été calculé selon le total des évolutions en fonction de leur surface et de leur importance (vers le naturel ou l'artificiel), le tout étant rapporté à la surface communale. Ainsi, deux communes ayant connu des évolutions similaires pourront avoir un coefficient différent si leurs surfaces sont très inégales.

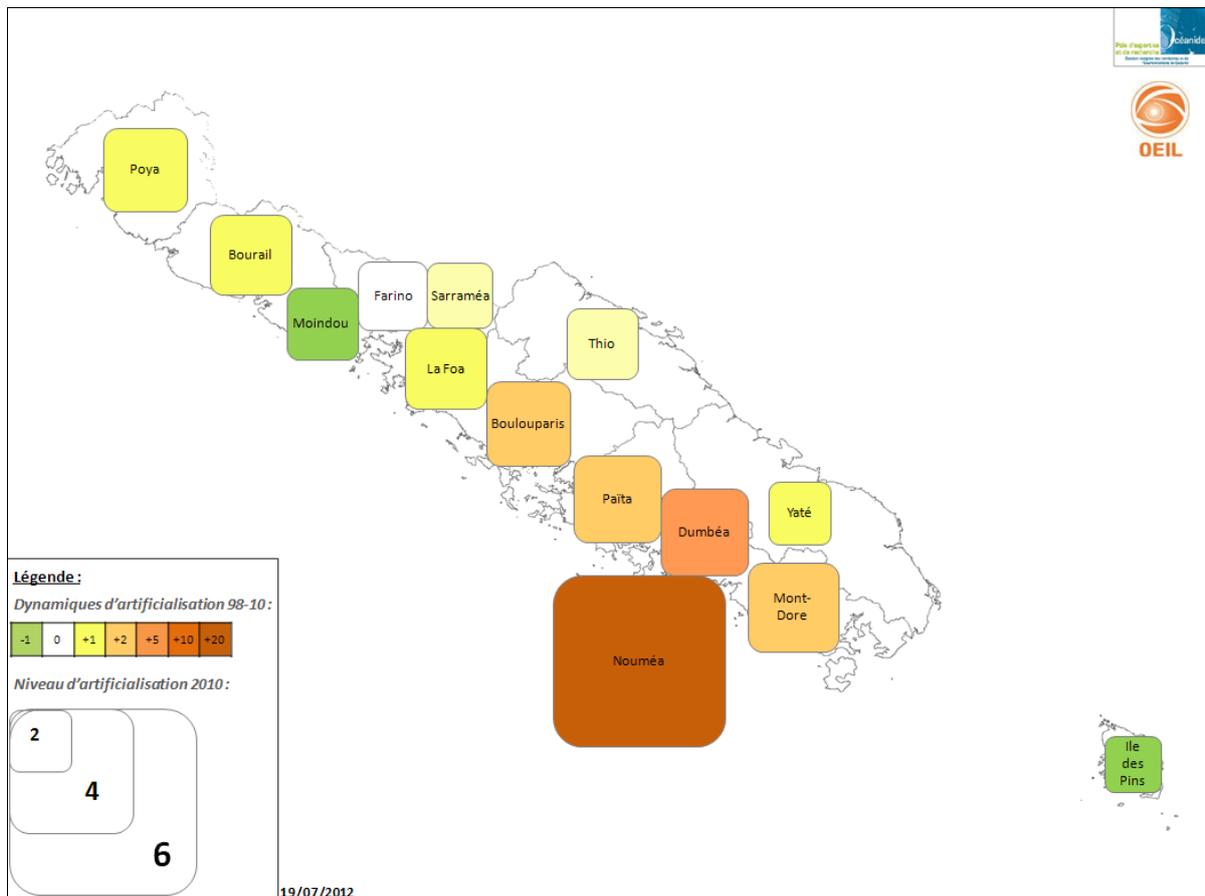
<i>Commune</i>	<i>Environnement</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Socio-économique</i>	<i>Moyenne d'artificialisation</i>	<i>Coefficient des évolutions de l'artificialisation</i>
Boulouparis	Intérêt écologique moyen Activité minière importante	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,7	+1,9
Bourail	Intérêt écologique faible Activité minière faible	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,6	+1
Dumbéa	Intérêt écologique très fort Activité minière très faible	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+7
Farino	Intérêt écologique très fort Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,2	0
Ile des Pins	Intérêt écologique très fort Aucune activité minière	Commercial traditionnel diversifié	Rural peu aisé	1,8	-1,1
La Foa	Intérêt écologique	Commercial	Rural aisé,	2,6	+1

	faible Aucune activité minière	agro-pastoral	inégalités		
Moindou	Intérêt écologique fort Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,3	-1
Mont-Dore	Intérêt écologique moyen Activité minière importante	Polyculture-élevage technique	Périurbain aisé en croissance	2,9	+2,1
Nouméa	Intérêt écologique faible Aucune activité minière (hors usine)	Polyculture-élevage technique	Urbain très aisé, inégalités	5,5	+20,7
Païta	Intérêt écologique moyen Activité minière faible	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+2,3
Poya Sud	Intérêt écologique moyen Activité minière faible	Polyculture-élevage diversifié	Rural peu aisé	2,7	+0,8
Sarraméa	Intérêt écologique très fort Activité minière très faible	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,1	+0,1
Thio	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,3	+0,2
Yaté	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Polyculture-élevage traditionnel, diversifié, et/ou technique	Rural peu aisé	2	+0,5

On note que la situation de Païta est caractéristique des communes périurbaines : une agriculture commerciale, un habitat dense et en croissance, une activité minière faible. Le taux d'artificialisation des paysages est légèrement supérieur à la moyenne, mais l'évolution des paysages entre 1998 et 2010 est assez importante, équivalente et celle du Mont-Dore, tout de même loin derrière Dumbéa.

b. Cartogramme de synthèse

La carte ci-dessous illustre les données du tableau précédent : à la fois la moyenne d'artificialisation par commune (taille du carré de chaque commune), et la dynamique d'évolution entre 1998 et 2010 à l'échelle provinciale (couleur de carré de chaque commune selon le coefficient défini ci-dessus). On note que Païta est inclus dans la zone d'attraction du Grand Nouméa, ayant connu une évolution vers l'artificialisation des milieux importante par rapport aux communes rurales, mais loin derrière Dumbéa et Nouméa.



Carte 7 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010

Conclusion

L'évolution des paysages de Païta fait ressortir sa situation intermédiaire entre milieux ruraux et urbains. Le mode d'occupation des sols a connu une évolution assez importante depuis 1998, qui tend fortement vers une artificialisation des milieux, avec notamment une augmentation des espaces urbains. Cependant, ces mutations sont concentrées à proximité des espaces déjà assez artificialisés et les impacts sur les milieux naturels préservés sont donc faibles. Mais les évolutions des terres agricoles sont aussi très importantes, mais concernent des cycles agricoles et ne représentent pas une artificialisation ou une naturalisation des milieux. Les milieux classés ou protégés n'ont pratiquement pas subi d'artificialisations ou de dégradations depuis 1998.